



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-  
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 13 JANVIER 2025 À 19 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Charles Brochu, président  
Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1  
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2  
François Boily, Conseiller municipal - District 3  
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4  
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5  
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Autorisation - Servitude temporaire d'accès au centre nautique Georges-Delisle

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le règlement 712 sur la délégation du pouvoir de dépenser et sur les mesures de contrôle et de suivi budgétaires
- 2.3 Autorisation de dépenses - Remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique
- 2.4 Adoption - Vente du lot 1 497 339

**3. Direction générale**

- 3.1 Engagement - Personnel occasionnel et temporaire 2025
- 3.2 Engagement - Poste technicien en loisirs - Coordonnateur camp de jour
- 3.3 Autorisation de mandat - Étude d'optimisation de tracés pour la planification de chemins de mesures d'urgence vers le nord
- 3.4 Autorisation de mandat - Évaluation pour fins d'acquisition
- 3.5 Autorisation de mandat - Recours contre la pourvoirie du Lac-Beauport

**4. Travaux publics**

- 4.1 Autorisation de mandat - Fourniture et transport de soude caustique
- 4.2 Autorisation de signature - Disposition et traitement des ordures ménagères - Année 2025



## **5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Autorisation de signature - Contrats en matière d'enseignement et d'animation 2025
- 5.2 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Expositions à la bibliothèque L'Écrin - 2025
- 5.3 Autorisation de dépenses - Acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque L'Écrin 2025
- 5.4 Autorisation de dépenses - Camp de jour municipal La Feuille verte 2025
- 5.5 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un nouveau tracteur pour l'entretien de l'anneau de glace sur le lac
- 5.6 Autorisation de dépenses - Entretien et maintien des parcs et infrastructures
- 5.7 Autorisation - Achat d'un plan de visibilité de partenariat avec la Coupe du monde Sauts Lac-Beauport

## **6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Adoption - Participation au service de transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier pour l'année 2025
- 6.2 Autorisation - Projet de lotissement et compensation pour fins de parcs et espaces verts - lots résidentiels projetés 6 615 936, 6 600 979, 6 600 978 et lot municipal 6 644 436 - secteur chemin des Lacs
- 6.3 Adoption - Saint-Castin phase 8 - Remplacement de la résolution no 014-2024 et cession finale
- 6.4 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 4 décembre 2024
- 6.5 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

## **7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Adoption - Fin de probation du capitaine André Lamoureux
- 7.2 Autorisation de dépenses - Remplacement d'équipement incendie

## **8. Varia**

- 8.1 Aucun

## **9. Période de questions**

- 9.1 Période de questions

## **10. Levée de l'assemblée**

### **1.1 Ouverture de la séance et greffe**

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 03.

**001-2025**

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily  
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon



ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

8.1 Nomination - Comité consultatif en loisirs, culture et vie communautaire 2025

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

3.2 Engagement - Poste technicien en loisir - Coordonnateur camp de jour

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**002-2025**

**1.3 Adoption des procès-verbaux**

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance extraordinaire du 30 novembre 2024  
Séance ordinaire du 2 décembre 2024  
Séance extraordinaire du 3 décembre 2024

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur François Boily  
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**1.4 Correspondance, dépôt et information**

**Correspondance**

2024-12-09 Ministère des Transports et de la Mobilité durable - Programme d'aide à la voirie locale – 2025-2026 Volet Redressement – Sécurisation Dossier no : ATQ74762 - Demande d'aide financière n'a pas été retenue.

2024-12-09 Ministère des Transports et de la Mobilité durable - Programme d'aide à la voirie locale – 2025-2026 Volet Redressement – Sécurisation Dossier no : UTP87289 - Demande d'aide financière n'a pas été retenue.

2024-12-19 CMQ - Confirmation d'une subvention de 568 121,41 \$ pour la mise en valeur des sentiers et des milieux humides du parc de l'Éperon (rivière Jaune et lac Neigette).

**Dépôt**

Aucun

**Information**

Aucune



003-2025

**1.5 Autorisation - Servitude temporaire d'accès au centre nautique Georges-Delisle**

ATTENDU les recommandations de madame la conseillère Lucie Laroche;

ATTENDU QUE les membres du conseil jugent opportun la signature de l'acte notarié tel que déposé par Mme la conseillère Lucie Laroche;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le greffier-trésorier à signer l'acte de « Servitude temporaire d'accès au centre nautique Georges-Delisle » en faveur de l'Association des riverains du lac Beauport inc. tel que déposé.

Tous les frais étant à la charge de l'Association des riverains du lac Beauport inc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

004-2025

**2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires**

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de décembre 2024, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de décembre 2024 totalisant une somme de 1 476 602,35 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le règlement 712 sur la délégation du pouvoir de dépenser et sur les mesures de contrôle et de suivi budgétaires**

Madame Jacinthe Gagnon donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le règlement 712 sur la délégation du pouvoir de dépenser et sur les mesures de contrôle et de suivi budgétaires et le greffier-trésorier dépose ledit projet de règlement.

005-2025

**2.3 Autorisation de dépenses - Remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique » pour un montant maximum de 40 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**006-2025**

**2.4**

**Adoption - Vente du lot 1 497 339**

ATTENDU QU' une offre d'achat a été déposée à la Municipalité pour acquérir un terrain municipal (lot 1 497 339);

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun de vendre ce lot au prix du rôle d'évaluation 2024, soit la valeur en vigueur au moment de la demande;

ATTENDU QUE la vente est conditionnelle à ce que le lot 1 497 339 et le lot 1 497 340 soient recadastrés pour n'en former qu'un seul;

ATTENDU QUE la vente de ce terrain municipal est recommandée par les services municipaux;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'acquisition du lot 1 497 339 au prix de 21 100 \$ avec une obligation de recadrer les lots 1 497 339 et 1 497 340 en un seul.

Que les dépenses d'honoraires professionnels qui sont liées à cette transaction soient assumées directement par l'acquéreur.

Que la transaction est conditionnelle à :

- Ce qu'elle soit notariée avant le 19 juin 2025.
- Que les deux lots (1 497 339 et 1 497 340) soient recadastrés pour n'en former qu'un seul au plus tard le 15 septembre 2025 à défaut, que le lot 1 497 339 soit rétrocédé à la Municipalité aux frais des demandeurs.

D'autoriser le maire et le greffier-trésorier à signer tous les documents pertinents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**007-2025**

**3.1**

**Engagement - Personnel occasionnel et temporaire 2025**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

De renouveler les engagements des employés occasionnels et temporaires suivants pour l'année 2025 (du 15 janvier 2025 au 15 janvier 2026) aux postes et échelons décrits ci-après. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Nom	Prénom	Postes occasionnels et temporaires	Horaire	Échelon
Boivin	Nicolas	Surveillant plateau (arrosage)/ classe 1 et 2	Variable	1
Cliche	Victor	Surveillant plateau/ classe 1	Variable	1
Coderre	Mathis	Surveillant plateau/ classe 1	Variable	1
Côté	Dérék	Surveillant plateau/ classe 1	Variable	3
Deschamps	Bérangère	Préposé aux prêts/ classe 1	Variable	5
Desmeules	Clara-Ève	Préposé aux prêts/ classe 1	Variable	1
Doyon	Lina	Préposé aux prêts/ classe 1	Variable	7
Garon	Hans	Surveillant plateau/ classe 1	Variable	1
Gosselin	Étienne	Surveillant plateau/ classe 1	Variable	3
Laplante	Serge	Surveillant plateau/ classe 1	Variable	1
Jovan	Jérémie	Surveillant plateau/ classe 1	Variable	1
Laferrière	Jérémy	Surveillant plateau (arrosage)/ classe 2	Variable	1
Lavallée	Anne-Sophie	Surveillant plateau/ classe 1	Variable	1
Martel	Antoine	Surveillant plateau/ classe 1	Variable	1
Masson	Antoine	Surveillant plateau/ classe 1	Variable	1
Mc Manus	June	Secrétaire – réceptionniste/ classe 3	Variable	4
Roberge	Alexys	Surveillant plateau (arrosage)/ classe 2	Variable	1

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3.2 Engagement - Poste technicien en loisir - Coordonnateur camp de jour

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

008-2025

### 3.3 Autorisation de mandat - Étude d'optimisation de tracés pour la planification de chemins de mesures d'urgence vers le nord

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater Le Groupe DESFOR pour « étude d'optimisation de tracés pour la planification de chemins de mesures d'urgence vers le nord » pour un montant maximum de 5 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



009-2025

**3.4 Autorisation de mandat - Évaluation pour fins d'acquisition**

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater GDA services immobiliers agréés pour « évaluation pour fins d'acquisition » pour un montant maximum de 5 500 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

010-2025

**3.5 Autorisation de mandat - Recours contre la pourvoirie du Lac-Beauport**

ATTENDU les recommandations du greffier ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à mandater BCF avocats d'affaires pour « recours contre la pourvoirie du Lac-Beauport » suite aux dommages causés aux infrastructures municipales en juillet 2023.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

011-2025

**4.1 Autorisation de mandat - Fourniture et transport de soude caustique**

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 24-722 a été produit pour « Fourniture et transport de soude caustique »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 24-722.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Univar Canada Ltée	1,834 \$/kg
Brenntag Canada Inc.	1,88 \$/kg
Quadra	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



012-2025

**4.2 Autorisation de signature - Disposition et traitement des ordures ménagères - Année 2025**

ATTENDU QUE l'entente actuelle avec la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) pour la disposition et le traitement des ordures ménagères se termine le 31 décembre 2024;

ATTENDU QU' en tenant compte des éléments énumérés ci-dessus, la RRGMRP est, pour l'année 2025, le lieu de disposition le plus avantageux pour la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Lorne Trudel

APPUYÉ par : Madame Marie Gagnon

ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général de la municipalité à signer le document « Disposition et traitement des ordures ménagères - Année 2025 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

013-2025

**5.1 Autorisation de signature - Contrats en matière d'enseignement et d'animation**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche

APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert

ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer les « Contrats en matière d'enseignement et d'animation » pour l'année 2025 et subséquentes, ainsi que tous documents s'y rattachant pour la réalisation des activités de loisirs.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes en fonction des crédits budgétaires votés par le conseil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

014-2025

**5.2 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Expositions à la bibliothèque L'Écrin**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche

APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel

ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le protocole d'entente à intervenir avec l'organisme suivant pour la réalisation de l'événement cité ci-après, ainsi que pour toutes les expositions des années subséquentes :

Événement / Organisme	Date et lieu	Contribution municipale \$
Expositions de la bibliothèque L'Écrin	2025, Bibliothèque L'Écrin	N/A

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**





015-2025

**5.3 Autorisation de dépenses - Acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque L'Écrin 2025**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet d' « Acquisition de documents pour la collection de la bibliothèque L'Écrin 2025 » pour un montant maximum de 33 000,00 \$ plus taxes, soit la totalité du projet.

D'autoriser le maire et le greffier-trésorier à signer les documents liés au programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

016-2025

**5.4 Autorisation de dépenses - Camp de jour municipal La Feuille verte 2025**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses auprès de différents fournisseurs pour réaliser le projet de « camp de jour municipal La Feuille verte 2025 » pour un montant maximum de 110 000,00 \$ plus taxes et à signer tous les documents s'y rattachant.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

017-2025

**5.5 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un nouveau tracteur pour l'entretien de l'anneau de glace sur le lac**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet « acquisition d'un nouveau tracteur pour l'entretien de l'anneau de glace sur le lac » pour un montant maximum de 63 000 \$ plus taxes.



Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**018-2025**

**5.6 Autorisation de dépenses - Entretien et maintien des parcs et infrastructures**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet d'« entretien et maintien des parcs et infrastructures au parc le Saisonnier pour les acquisitions des événements et pour les équipements de pratique de jeu libre » pour un montant maximum de 94 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**019-2025**

**5.7 Autorisation - Achat d'un plan de visibilité de partenariat avec la Coupe du monde Sauts Lac-Beauport**

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal souhaitent être partenaires de l'événement « Coupe du monde Sauts Lac-Beauport » qui se tiendra en janvier 2025 en échange de visibilité;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'autoriser l'achat d'un plan de visibilité en tant que partenaire Argent pour la Coupe du monde Sauts Lac-Beauport.

De verser une somme de 5 000 \$ à l'organisation et d'offrir une valeur de services de 2 500 \$ pour cet événement.

D'autoriser la signature de la lettre Flyby afin de permettre à Canadian Armed Forces Aircraft de survoler le site à moins de 150 mètres pendant l'événement.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes à partir du poste budgétaire 02 110 02 315 « Contribution spéciale et don ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**020-2025**

**6.1 Adoption - Participation au service de transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier pour l'année 2025**

ATTENDU QUE la MRC de La Jacques-Cartier a déclaré compétence en regard du dossier du transport adapté régional le 21 septembre 2005;

ATTENDU QUE depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, la MRC offre un service de transport adapté sur le territoire des municipalités participantes;



- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport participe au transport adapté offert par la MRC de La Jacques-Cartier et désigne la MRC de La Jacques-Cartier comme mandataire du service offert sur le territoire de la municipalité;
- ATTENDU QUE la tarification est déterminée annuellement par résolution de la MRC, tant pour le service de transport collectif qu'adapté;
- ATTENDU QUE le budget 2025 pour le transport adapté, adopté par la MRC en novembre 2024, s'élève à 563 092 \$;
- ATTENDU QUE la quote-part pour la municipalité de Lac-Beauport s'élève pour 2025 à 38 744 \$;
- ATTENDU QUE les municipalités participantes doivent, avant le 31 mars de chaque année, confirmer leur participation au service ainsi que le montant de leur quote-part afin que la MRC puisse répondre à l'une des exigences du programme de financement du transport adapté du ministère des Transports;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily  
APPUYÉ par Madame Jacinthe Gagnon  
ET RÉSOLU :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
- QUE la Municipalité de Lac-Beauport confirme sa participation au transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier et verse la quote-part 2025 d'un montant maximum de 38 744 \$.
- QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC de La Jacques-Cartier.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

021-2025

**6.2 Autorisation - Projet de lotissement et compensation pour fins de parcs et espaces verts - lots résidentiels projetés 6 615 936, 6 600 979, 6 600 978 et lot municipal 6 644 436 - secteur chemin des Lacs**

- ATTENDU les dispositions de l'article 11 du Règlement de lotissement no 09-194 concernant les contributions pour fins de parcs et espaces verts lors d'un nouveau lotissement;
- ATTENDU les négociations survenues entre la direction générale, le service de l'urbanisme et du développement durable et le propriétaire du lot concernant la cession d'un terrain à la Municipalité;
- ATTENDU les recommandations des services techniques et du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Monsieur François Boily  
ET RÉSOLU :

D'accepter le plan projet de lotissement associé au lotissement sur le lot 4 427 927 visant la création de trois lots résidentiels (6 615 936, 6 600 979, 6 600 978) et un lot municipal (6 644 436) qui a été préparé par M. Hugues Lefrançois, arpenteur-géomètre, daté du 4 octobre 2024, sous sa minute 4521.

D'accepter la cession à titre gratuit du terrain portant le numéro 6 644 436 et de prélever la somme de 22 469 \$ à titre de compensations pour fins de parcs et espaces verts;



D'autoriser le maire et le greffier-trésorier à signer tous les documents pertinents à cet effet.

Les honoraires professionnels d'arpentage et de notaire sont à la charge du demandeur.

Cette résolution est conditionnelle à la cession devant notaire du terrain à la Municipalité et du paiement de la compensation pour fins de parcs et espaces verts, d'ici le 27 février 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**022-2025**

**6.3**

**Adoption - Saint-Castin phase 8 - Remplacement de la résolution no 014-2024 et cession finale**

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution no 014-2024 concernant la cession de la phase 8 du développement St-Castin, le 8 janvier 2024 et que cette résolution doit être remplacée par une nouvelle résolution portant sur le même objet;

ATTENDU QUE la cession provisoire de la phase 8 du développement St-Castin a eu lieu en juin 2021;

ATTENDU QUE lors de cette cession, le promoteur avait déposé une garantie financière sous forme d'un chèque d'un montant de 180 641 \$ pour couvrir les déficiences et les travaux non terminés;

ATTENDU QUE les services techniques de la Municipalité et l'ingénieur surveillant au projet ont détecté des déficiences dont le montant de compensation s'élève à 17 246 \$;

ATTENDU QUE le montant du dépôt de garantie (180 641 \$), déduction faite du montant des déficiences et du montant à payer pour les honoraires impayés, se conclut par un remboursement au promoteur de l'ordre de 163 395 \$;

ATTENDU QUE le promoteur a fait préparé un plan projet de lotissement par M. Frédéric Martel, arpenteur-géomètre, daté du 6 mai 2020, portant la minute 5055 et dont la dernière mise à jour date du 5 décembre 2024;

ATTENDU QUE conformément au protocole d'entente, le promoteur doit céder à la Municipalité le lot no 6 443 446 qui correspond au bassin de rétention du développement St-Castin et d'octroyer à la Municipalité une servitude de passage sur sa propriété (lot 6 443 444) afin de permettre à la Municipalité l'accès au bassin pour son entretien;

ATTENDU QUE le promoteur s'engage également à céder gratuitement à la Municipalité le lot 6 443 445 qui correspond au cadastre du prolongement du chemin des Pentés;

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur François Boily  
**APPUYÉ** par Madame Jacinthe Gagnon  
**ET RÉSOLU :**

D'annuler et remplacer la résolution no 014-2024 par celle-ci.

De rembourser au promoteur la somme de 163 395 \$, déduction faite du montant des déficiences.

De décréter la fin des travaux de la phase 8 du développement St-Castin en date de ce jour.

D'accepter le plan projet de lotissement préparé par M. Frédéric Martel, arpenteur-géomètre, daté du 6 mai 2020, portant la minute 5055 et dont la dernière mise à jour date du 5 décembre 2024.



D'autoriser le maire et le directeur général à signer les documents associés à la cession des lots 6 443 445 (ch. des Pentes), 6 443 446 (bassin de rétention) et la servitude d'accès sur le lot (6 443 444).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.4 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 4 décembre 2024**

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbal de la rencontre du CCU du 4 décembre 2024 » et les invite à le consulter.

**023-2025**

**6.5 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)**

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily  
 APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No demande de permis	Objet	Décision du conseil
2024-00636	agrandissement d'une résidence ayant une superficie sol supérieur à 200 m <sup>2</sup> et d'une aire de stationnement d'une superficie de 150 m <sup>2</sup> et plus, 151 chemin du Tour-du-Lac, lot 3 522 301 (Règl. 09-198 chap. 4 et art. 55.5)	Accepté

Que cette décision ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service de l'urbanisme et développement durable ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**024-2025**

**7.1 Adoption - Fin de probation du capitaine André Lamoureux**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie de Lac-Beauport ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
 APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
 ET RÉSOLU :

De confirmer le statut d'employé régulier du capitaine André Lamoureux suite à la fin de sa période de probation.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**025-2025**

**7.2 Autorisation de dépenses - Remplacement d'équipement incendie**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à engager des dépenses pour réaliser le projet de remplacement d'équipement incendie pour un montant maximum de 70 000 \$ plus taxes, soit :

- 8 cylindres et de 3 à 5 habits de combat
- 14 casques de combat
- 1 trousse d'entretien des chapeaux

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement sur 3 ans à partir de 2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**026-2025**

**8.1 Nomination - Comité consultatif en loisirs, culture et vie communautaire**

ATTENDU QUE conformément au Règlement constituant le Comité consultatif en loisirs, culture et vie communautaire, le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres;

ATTENDU QUE le poste no 7 de ce comité est resté vacant suite aux nominations de novembre dernier;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

De nommer Mme Céline Vachon, résidente, à titre de membre au poste no 7, pour l'année 2025.

Que cette personne représente les intérêts de la municipalité en tant que membre et fasse rapport au conseil municipal de ses activités dans le cadre du mandat 2025 soit : « élaborer un plan directeur des parcs et infrastructures culturelles et sportives de la municipalité, dont la première année, faire l'état de la situation ».

Qu'en raison de cette année électorale, le comité dépose son dernier rapport au plus tard le 15 septembre 2025 et que son mandat prenne fin également à cette date.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.1 Période de questions**

À 19 h 33, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).  
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*



Les questions ont porté sur :

- 1- M. André Parent demande plus de précisions sur l'optimisation des tracés de sorties d'urgence vers le Nord.  
RP : Monsieur le maire mentionne que c'est pour évaluer une sortie d'urgence vers l'autoroute 73 au nord de la municipalité.
- 2- Mme Annie Larrivée demande, concernant le projet de condos du mont Tourbillon, si le permis a été accordé.  
RP : Monsieur le maire mentionne que le permis a été émis conditionnellement au respect de la réglementation et il semble que les travaux seront possiblement retardés en raison de l'alimentation en eau municipale.
- 3- M. Dany Morin demande pourquoi ses taxes ont doublées pour son chalet commercial en location court terme sur une terre forestière et précisant que le maire devait lui répondre depuis quatre mois.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il vérifiera qui à la Municipalité peut mieux lui répondre et justifier l'évaluation de sa propriété commerciale.
- 4- M. Maxime Lasailly demande s'il peut avoir accès aux conditions du permis des condos sur le golf.  
RP : Monsieur le maire mentionne que oui, s'il fait une demande d'accès aux documents au Service du greffe.
- 5- Mme Johanne Rondeau demande si le comité en environnement va voir le jour en 2025.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il reste seulement ce comité à créer en 2025 et qu'il le créera avant de quitter ses fonctions en février 2025.
- 6- M. Maxime Lasailly demande si le site de « Sigal » pourrait mis à jour plus fréquemment.  
RP : Monsieur le maire donne la parole au directeur général qui mentionne que les employés ont le même problème et qu'une demande a déjà été faite en ce sens au fournisseur Altus.
- 7- M. Roberge demande si le bâtiment « garage », construit au 9 chemin des Lacs, a obtenu un changement d'usage avant le lotissement et s'il est conforme.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il n'est pas nécessaire de changer l'usage avant de lotir, mais qu'il vérifiera auprès du Service de l'urbanisme.

Fin de la période de questions à 20 h.

## **10. Levée de l'assemblée**

Le président lève l'assemblée à 20 h.

---

Charles Brochu, maire

---

Richard Labrecque, greffier-trésorier

**ANNEXE 1**  
**Liste des déboursés – Décembre 2024**

LISTE DES COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2024 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMÉRO	MONTANT
CAUCHON GAETAN	2024-12-07	27444	900.00 \$
LAFORGE RENÉ	2024-12-12	27445	2 345.80 \$
2ND SKIN PROMOTION	2025-01-14	27446	8 889.70 \$
CAFÉ NOISETTE	2025-01-14	27447	40.00 \$
CAUCHON GAETAN	2025-01-14	27448	150.00 \$
DECAM	2025-01-14	27449	2 931.86 \$
EDITIONS MEDIA PLUS COMMUNICATION (EMPC)	2025-01-14	27450	977.29 \$
ERABLIERE DU LAC BEAUPORT	2025-01-14	27451	6 033.03 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2025-01-14	27452	270.00 \$
GARAGE LE BUNKER INC.	2025-01-14	27453	7 915.64 \$
MINISTRE DES FINANCES	2025-01-14	27454	610.83 \$
MINISTRE DES FINANCES	2025-01-14	27455	2 535.83 \$
MUNICIPALITE DE ST-GABRIEL-DE-VALCARTIER	2025-01-14	27456	328.80 \$
MUNICIPALITE DE SHANNON	2025-01-14	27457	128.13 \$
SOFT DB	2025-01-14	27458	9 192.25 \$
PAQUET ANNE-SOPHIE	2025-01-14	27459	1 000.00 \$
HEBERT CHARLES, LIZOTTE-LAVOIE	2024-12-16	412302	945.36 \$
9503-2637 QUEBEC INC.	2025-01-14	412303	4 144.85 \$
AGRITEX	2025-01-14	412304	1 058.76 \$
AKIFER	2025-01-14	412305	4 258.68 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2025-01-14	412306	496.44 \$
GROUPE ALLEN-CWA	2025-01-14	412307	6 299.49 \$
ALTITUDE ARBORICULTURE	2025-01-14	412308	1 224.48 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	2025-01-14	412309	542.29 \$
APPLIED QUEBEC	2025-01-14	412310	484.27 \$
AQUAM	2025-01-14	412311	766.31 \$
ARBO COMPLET	2025-01-14	412312	5 921.22 \$
AREO-FEU LTEE	2025-01-14	412313	90.55 \$
ARPO GROUPE-CONSEIL	2025-01-14	412314	9 374.77 \$
ASS.DE SOCCER LAC-BEAUPORT	2025-01-14	412315	865.00 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	2025-01-14	412316	2 152.33 \$
BATTERIES DU QC INC.	2025-01-14	412317	583.96 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2025-01-14	412318	9 221.79 \$
B.E.S.T.GESTION DE FOULES CANADA S.E.N.C	2025-01-14	412319	2 742.28 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	2025-01-14	412320	8 853.73 \$
BRASSARDBURO	2025-01-14	412321	620.65 \$
BUFFET ST-EMILE	2025-01-14	412322	914.40 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2025-01-14	412323	1 037.94 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2025-01-14	412324	1 138.47 \$
CAPITALE WEB	2025-01-14	412325	275.94 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2025-01-14	412326	24 342.71 \$
C.A.U.C.A.	2025-01-14	412327	3 306.16 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2025-01-14	412328	3 770.77 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2025-01-14	412329	7 888.38 \$
CIMA	2025-01-14	412330	2 069.55 \$
COMOC SERVICES PAYSAGER	2025-01-14	412331	5 978.01 \$



NOM	DATE PAIEMENT	NUMÉRO	MONTANT
COM. SCO. DES PREMIERES SEIGNEURIES	2025-01-14	412332	9 698.52 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2025-01-14	412333	13 374.48 \$
COTE FLEURY INC.	2025-01-14	412334	20.36 \$
CRÉATION MÉCHANICAL	2025-01-14	412335	100.00 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	2025-01-14	412336	202.36 \$
DÉMÉNAGEMENT LORETTEVILLE INC.	2025-01-14	412337	2 363.32 \$
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2025-01-14	412338	4 881.59 \$
EMCO CORPORATION	2025-01-14	412339	72.43 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2025-01-14	412340	1 184.80 \$
ENTREPRISES J.S. LAUZON INC.	2025-01-14	412341	2 472.78 \$
FACCHINELLI SONIA	2025-01-14	412342	62.40 \$
FADOQ LAC-BEAUPORT	2025-01-14	412343	1 000.00 \$
GENDRON YVES	2025-01-14	412344	231.59 \$
GESTOCK	2025-01-14	412345	125.05 \$
GIVESCO INC.	2025-01-14	412346	48.64 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	2025-01-14	412347	117.13 \$
GME ÉLECTRIQUE	2025-01-14	412348	16 821.99 \$
GRAPHICA IMPRESSION INC.	2025-01-14	412349	1 058.92 \$
GROUPE CCL	2025-01-14	412350	152.92 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2025-01-14	412351	1 909.17 \$
GROUPE CLR	2025-01-14	412352	2 489.76 \$
GROUPE J.S.V. INC.	2025-01-14	412353	189.94 \$
GROUPE DE SECURITE GARDA SENC	2025-01-14	412354	806.09 \$
GROUPE CONSEIL CHG INC.	2025-01-14	412355	4 702.48 \$
IMPRESSION COULEUR	2025-01-14	412356	295.89 \$
LABORATOIRE MAG QUÉBEC	2025-01-14	412357	178.21 \$
LABORATOIRE HYGIENEX INC.	2025-01-14	412358	139.33 \$
LABRECQUE RICHARD	2025-01-14	412359	301.69 \$
LANGLOIS AVOCATS	2025-01-14	412360	65 818.58 \$
LATULIPPE (30300)	2025-01-14	412361	644.92 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2025-01-14	412362	2 255.10 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2025-01-14	412363	625.48 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2025-01-14	412364	977.00 \$
LIMOGES & FILS INC.	2025-01-14	412365	60 061.74 \$
LUMEN INC.	2025-01-14	412366	213.78 \$
LUMISOLUTION INC.	2025-01-14	412367	395.49 \$
MALLETTE	2025-01-14	412368	8 000.79 \$
MARCEL AU GARAGE	2025-01-14	412369	356.20 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2025-01-14	412370	506.24 \$
MCJ CONSEIL	2025-01-14	412371	1 212.54 \$
MESSER CANADA INC.	2025-01-14	412372	467.84 \$
NADEAU KAROLINE	2025-01-14	412373	26.67 \$
NEGOTEL	2025-01-14	412374	423.08 \$
NVIRA - SOLS ET MATÉRIAUX	2025-01-14	412375	19 434.23 \$
OPTI-MAX INC.	2025-01-14	412376	50.25 \$
PARÉ CENTRE CAMION-VOLVO	2025-01-14	412377	570.94 \$
PARE OUELLET BIGAOUETTE & ASS.	2025-01-14	412378	171.45 \$
PAVAGE CARMICHAEL INC.	2025-01-14	412379	5 114.77 \$
PLOMBERIE ROBERT FORTIN INC.	2025-01-14	412380	1 668.66 \$
PREMIER TECH AQUA	2025-01-14	412381	18 435.67 \$
PROJET 9P	2025-01-14	412382	4 484.03 \$
PROLUDIK INC.	2025-01-14	412383	7 201.02 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMÉRO	MONTANT
PROTECTION INCENDIE PC	2025-01-14	412384	2 754.63 \$
PROVENCHER ISABELLE	2025-01-14	412385	185.49 \$
REAL HUOT INC.	2025-01-14	412386	35.65 \$
SCOLART	2025-01-14	412387	3 354.82 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2025-01-14	412388	1 137.03 \$
SEL FRIGON INC.	2025-01-14	412389	12 323.07 \$
SERRUPRO-GROUPE PRO ACCÈS	2025-01-14	412390	574.24 \$
SERVICES MATREC INC.	2025-01-14	412391	119.00 \$
SERVICE D'ENTRETIEN HORTINATURE	2025-01-14	412392	35 777.72 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2025-01-14	412393	1 584.49 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2025-01-14	412394	684.87 \$
SONORISATION DELTA ÉCLAIRAGE LTÉE	2025-01-14	412395	497.27 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2025-01-14	412396	845.07 \$
THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR SENC	2025-01-14	412397	2 484.97 \$
THOMASSIN JOHAN	2025-01-14	412398	11.10 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2025-01-14	412399	476.05 \$
ULINE CANADA	2025-01-14	412400	136.81 \$
VEOLIA ES CANADA SI INC.	2025-01-14	412401	493.25 \$
VITRERIE DU LAC ENR.	2025-01-14	412402	1 386.60 \$
VOLTEC	2025-01-14	412403	4 380.54 \$
VRSB ARPENTEURS GÉOMETRES	2025-01-14	412404	4 675.75 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2025-01-14	412405	389.19 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	2025-01-14	412406	49.98 \$
TERRASSEMENT PORTUGAIS INC.	2025-01-14	412407	39 165.48 \$
FQM-ASSURANCES INC.	2025-01-14	412408	244 246.11 \$
ENT.FORESTIERES SERGE BUREAU	2025-01-15	412409	3 756.40 \$
GROUPE COLAS QUEBEC INC.	2025-01-15	412410	265 731.52 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2024-12-03	7073	83 572.22 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2024-12-03	7074	39 191.31 \$
BENEVA (ASS.COLL)	2024-12-03	7075	15 641.61 \$
SYNDICAT POMPIER LAC-BEAUPORT	2024-12-03	7076	867.44 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	2024-12-03	7077	575.00 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2024-12-04	7078	5 662.98 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2024-12-30	7079	3 064.22 \$
C.C.A.P.	2024-12-05	7080	83.93 \$
C.C.A.P.	2024-12-05	7081	155.22 \$
C.C.A.P.	2024-12-05	7082	66.69 \$
C.C.A.P.	2024-12-05	7083	80.48 \$
C.C.A.P.	2024-12-05	7084	66.69 \$
C.C.A.P.	2024-12-05	7085	87.38 \$
C.C.A.P.	2024-12-05	7086	87.38 \$
C.C.A.P.	2024-12-05	7087	259.84 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-05	7088	2 097.42 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-05	7089	2 909.78 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-05	7090	1 535.23 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-05	7091	2 298.62 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-05	7092	726.19 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-05	7093	3 041.48 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-05	7094	779.28 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-05	7095	589.13 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-05	7096	1 383.70 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2024-12-13	7098	50 242.88 \$

Initiales du maire

**7027**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMÉRO	MONTANT
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2024-12-13	7099	23 520.78 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2024-12-13	7100	1 438.53 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7101	787.83 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7102	585.62 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7103	522.97 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7104	124.10 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7105	494.76 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7106	660.03 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7107	312.22 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7108	722.36 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7109	118.90 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7110	459.00 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7111	200.72 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7112	285.92 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7113	612.48 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7114	173.58 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7115	31.89 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-12-12	7116	1 450.20 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2024-12-12	7117	488.45 \$
VISA-GUSTAVO CARRENO	2024-12-12	7118	329.87 \$
VISA PATRICK TURMEL	2024-12-12	7119	40.88 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2024-12-12	7120	67 212.44 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2024-12-26	7121	77 479.42 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2024-12-26	7122	36 253.19 \$
ME NANCY LAVOIE FIDUCIE	2024-12-16	7123	236.00 \$
	<b>GRAND TOTAL:</b>		<b>1 476 602.35 \$</b>

**ANNEXE 2**  
**Liste des engagements budgétaires – Décembre 2024**

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES DÉCEMBRE 2024 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106422	2024-11-28	BRAS20	210.09	Turmel Patrick		PAPETERIE COMMANDE # 139972	02 19000 670
ADM-106423	2024-12-02	PETR10	5662.98	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE 1ER AU 30 NOVEMBRE 2024	02 32300 631
ADM-106424	2024-12-04	VISAPT	373.67	Turmel Patrick		Dîner équipe des finances	02 13000 310
ADM-106425	2024-12-04	MESS10	28.69	Turmel Patrick		ENVOI CENTRE PLEIN AIR LASSALIEN	02 19000 321
ADM-106426	2024-12-04	MESS10	258.18	Turmel Patrick		Envoi aux citoyens concernant les Règlements 760 et 761	02 19000 321
ADM-106427	2024-12-04	BRAS20	238.39	Turmel Patrick		TAMPONS ENCREURS ADMINISTRATION	02 19000 670
ADM-106428	2024-12-05	ULIN10	136.81	Turmel Patrick		Sacs à poignée et glissière – 3 mil, 9 x 14 3/4 po, transparent 500/carton	02 19000 321
ADM-106429	2024-12-05	FLAG10	17.14	Turmel Patrick		ENVOI AVIS DE TAXE DE SECTEUR - CONF: 509978064	02 19000 321
ADM-106430	2024-12-09	BRAS20	79.47	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106431	2024-12-10	DECA05	2874.38	Turmel Patrick	029-2024	1 portable (coordo Loisirs) et 1 tour (Simon Gagnon)	23 02026 726
ADM-106432	2024-12-12	LANG80	1149.75	Labrecque Richard		Analyse permis construction condos Golf	02 61000 419
ADM-106433	2024-12-12	GRAP05	208.68	Labrecque Richard		Doc adm - Annexe budget 2025	02 19000 670
ADM-106434	2024-12-18	SOCI15	574.88	House Hélène		Envoie du calendrier municipal 2024	02 19000 321
ADM-106435	2024-12-17	K2GE01	229.95	Turmel Patrick		Support pour MAJ de la JPMMap dans Territoire	02 19300 335
REC-709340	2024-11-26	IMPR70	45.99	Tremblay MariePierre		Collant horaire anneau de glace	02 70144 340
REC-709341	2024-11-26	BION60	402.41	Hamel, Dominic		Réparation diffuseur puits SDM	02 70160 522
REC-709342	2024-11-27	CANA05	91.98	Hamel, Dominic		Bois pour caroussel Saisonnier	02 70155 522
REC-709343	2024-11-27	LUMI05	206.96	Hamel, Dominic		Ampoules (20)	02 70155 522
REC-709344	2024-11-28	CANA05	229.95	Provencher Isabelle		Matériel événementiel (ruban adhésif double face, adaptateurs pour douille, etc.)	02 70106 640
REC-709345	2024-12-03	CAFE60	40.00	Provencher Isabelle		Cartes-cadeaux pour les bénévoles de la Féerie	02 70203 640
REC-709346	2024-12-03	MINI55	87.38	Côté Isabelle		Bail hydrique Centre nautique Georges-Delisle	02 70144 640
REC-709347	2024-12-03	ALIM05	45.99	Côté Isabelle		Achat aliments bénévoles et participants Viactive	02 70205 447
REC-709348	2024-12-05	ALIM05	229.95	Côté Isabelle		Dîner de Noël équipe loisirs	02 70230 310
REC-709349	2024-12-09	VISADH	241.45	Hamel, Dominic		Multiprise extension et lumières DEL pour Féerie de Noël	02 70106 640
REC-709350	2024-12-09	AKIF05	1724.63	Hamel, Dominic		Appel de service colonne puits SDM	02 70150 522
REC-709351	2024-12-09	CENT08	574.88	Provencher Isabelle		Propane chauffeuses Féerie de Noël	02 70203 640
REC-709352	2024-12-09	CAUC01	150.00	Provencher Isabelle		Prolongation de la calèche à la Féerie de Noël	02 70203 640
REC-709353	2024-12-10	2NDS05	8048.25	Tremblay MariePierre		Chandails camp de jour	02 70155 640
REC-709354	2024-12-10	PLOM72	2299.50	Hamel, Dominic		Changement chauffe-eau salle Philippe-Laroche	02 70122 522
REC-709355	2024-12-10	MINI65	2874.38	Côté Isabelle	304-2024	Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune pour la mise aux normes des quais	02 70144 411
REC-709356	2024-12-12	LATU10	373.67	Hamel, Dominic		Bottes pour employé	02 70123 650
REC-709357	2024-12-12	MINI55	2299.50	Côté Isabelle	304-2024	Demande certificat autorisation environnementale	02 70144 411
REC-709358	2024-12-16	SERR35	1149.75	Hamel, Dominic		Changement lecteur de porte mairie et serrurier bureau du maire et de Sonia	02 13000 522

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-709359	2024-12-16	PROT10	3334.28	Hamel, Dominic		Inspection des panneaux incendie	02 70122 522
REC-709360	2024-12-17	SCOL05	3391.76	Gauthier Karine		Achat de matériel camp de jour	02 70155 640
REC-709361	2024-12-17	VISADH	1149.75	Gauthier Karine		Achat de matériel camp de jour	02 70155 640
REC-709362	2024-12-18	SERV01	977.29	Hamel, Dominic		Réparation puits SDM	02 70160 522
REC-709363	2024-12-19	CCAP10	373.67	Provencher Isabelle		Capsule vidéo promotionnelle de la Fée de Noël	02 70200 340
SEC-203477	2024-11-27	EQUI60	165.56	Richard Éric		Cordage nautique 1/2" X10' jaune avec cosses et épissures	02 22000 640
SEC-203483	2024-12-02	GROU06	152.92	Richard Éric		Carnet (livret) de ronde de sécurité (qté: 24)	02 22000 650
SEC-203484	2024-12-05	GLS10	45.99	Richard Éric		livraison des carnets de ronde de sécurité CCL	02 19000 321
SEC-203485	2024-12-05	AREO05	90.55	Richard Éric		Réparation appareil respiratoire APRIA #15	02 22302 526
SEC-203486	2024-12-05	GLS10	68.99	Richard Éric		Transport pour le retour de réparation de l'Apria #15	02 19000 321
SEC-203487	2024-12-05	GARA21	3506.74	Richard Éric		Pièce pour 251 - Fun clutch Horton	02 22306 525
SEC-203488	2024-12-05	LANG80	36429.83	Richard Éric	379-2024	Honoraires prof. Dossier Gauvin, Goulet, Perrier	02 22000 421
SEC-203489	2024-12-05	LANG80	1924.90	Richard Éric	379-2024	Hon. prof. - Dossier Griefs syndicaux	02 22000 421
SEC-203490	2024-12-05	LANG80	11497.50	Richard Éric	379-2024	Hon.prof. - Dossier ED (grieffs, congédiement, plainte) (RÉSO : 379-2024)	02 22000 421
SEC-203491	2024-12-05	LANG80	290.21	Richard Éric	379-2024	Honoraires professionnels - Dossier Griefs syndicaux (750482) (RÉSO : 379-2024)	02 22000 421
SEC-203492	2024-12-09	LANG80	14811.71	Richard Éric	379-2024	Hon. prof. - Dossier Goulet, Gauvin, Perrier (750869) (RÉSO : 379-2024)	02 22000 421
SEC-203493	2024-12-09	CLUB100	49.98	Richard Éric		Achat de café caserne acheté chez Costco par le club social	02 11000 610
SEC-203494	2024-12-09	ALIM05	52.87	Richard Éric		Savon à vêtement 2x	02 22400 650
SEC-203495	2024-12-03	CAUC05	2950.89	Richard Éric		Frais annuel survi-véhiculaire 01-08-24 au 31-07-25	02 22000 331
SEC-203496	2024-12-10	MART05	586.37	Richard Éric		commande uniformes temps plein	02 22000 650
SEC-203497	2024-12-10	ANTO50	373.67	Richard Éric		Souliers reebok 8.5 Y. Martin / Bottes Nat's9.5 F. Pelletier	02 22000 650
SEC-203498	2024-12-16	SUMA05	461.05	Richard Éric		T-shirt avec logo 20 Large - 15 medium	02 22000 650
SEC-203499	2024-12-16	CANA05	26.42	Richard Éric		Batteries AA - hot shot	02 22000 640
SEC-203500	2024-12-17	GARA21	598.89	Richard Éric		Main-d'œuvre pour remplacement fan clutch 251	02 22306 525
SEC-203501	2024-12-17	MUNI01	328.80	Richard Éric		Examen pratique autopompe T. marek	02 22000 454
SEC-203502	2024-12-17	MUNI33	128.13	Richard Éric		Frais inscription, guide élève, expédition T. Marek opérateur de pompe	02 22000 454
SEC-203503	2024-12-17	LABO80	140.27	Richard Éric		1- Savon à camion sans frottage (sera livré mercredi ou jeudi)	02 22400 650
URB-600618	2024-11-27	THER61	2857.10	Gendron Yves		FRAIS DE JUSTICE - POURSUITE DU GOLF MONT-TOURBILLON	02 61000 419
URB-600619	2024-12-10	GDAS60	2874.38	Gendron Yves		Estimation valeur marchande - lots 6 642 855 à 6 642 861	54 13916 000
VOI-319744	2024-11-27	GROU38	229.95	Bergeron Charles		PELLES POUR LES SOUFFLEURS DE TRACTEURS	02 32306 525
VOI-319745	2024-11-27	LATU10	316.18	Papadeas Dimitri		BOTTES À CAP / GREGORY	02 32200 650
VOI-319746	2024-11-27	USIN30	229.95	Bergeron Charles		PIECE DE RETENUE POUR SOUFFLEUR #46	02 32306 525
VOI-319747	2024-11-28	CANA05	747.34	Baillargeon Maxim		REPLACEMENT RESERVOIR EAU CHAUDE/ECOCENTRE	02 45350 522
VOI-319748	2024-11-28	CANA05	34.49	Bergeron Charles		BUNGEE POUR PELLE / TRACTEURS	02 32306 525

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-319749	2024-11-28	ALLE05	2299.50	Bergeron Charles		APPEL DE SERVICE POUR LA STATION DU RUISSEAU / PROBLÈME AVEC UNE POMPE	02 41500 521
VOI-319750	2024-11-28	ENTR23	1724.63	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BETON / ACHAT MATERIEL	02 32401 521
VOI-319751	2024-12-02	BURE15	661.11	Gagné François		ANALYSE D'EAU USEE - FIN ANNEE 2024 - ECHO	02 41410 453
VOI-319752	2024-12-03	AMEU20	1724.63	Bergeron Charles		RÉFRIGÉRATEUR AVEC GLACE / GARAGE	02 32200 640
VOI-319753	2024-12-04	VRSB70	29571.57	Carréno Gustavo	335-2024	PLANS ACQUISITION CHEMIN DU VILLAGE	23 04023 723
VOI-319754	2024-12-04	VISAMAX	402.41	Baillargeon Maxim		HOME DEPOT - ESCABEAU 12'	02 34000 521
VOI-319755	2024-12-04	GIVE50	57.49	Baillargeon Maxim		INSTALLATION PRISE D'EAU / BARRAGE LAC-MORIN	02 22000 521
VOI-319756	2024-12-05	SOLU15	86.23	Baillargeon Maxim		10 BOLTS / PRISE D'EAU BARRAGE LAC MORIN	02 22000 521
VOI-319757	2024-12-05	REAL05	86.23	Bergeron Charles		UNION BF / PRISE D'EAU BARRAGE LAC MORIN	02 22000 521
VOI-319758	2024-12-05	AGRI05	1069.27	Bergeron Charles		GARDE BOUE DE TRACTEUR #19	02 70133 525
VOI-319759	2024-12-09	GROU38	34.49	Bergeron Charles		2 FUSILS À EAU POUR HOSE	02 32200 640
VOI-319760	2024-12-09	CANA05	23.00	Bergeron Charles		FILS ELECTRIQUE	02 32200 640
VOI-319761	2024-12-10	LABO30	229.95	Bergeron Charles		BARIL 45GAL LAVE-GLACE	02 32001 526
VOI-319762	2024-12-10	MESS30	258.69	Bergeron Charles		FILS À SOUDER	02 32001 526
VOI-319763	2024-12-10	JAVE10	1494.68	Gagné François		800L CHLORE LIQUIDE / PDR & PUITS	02 41200 635
VOI-319764	2024-12-10	UNIV05	12912.84	Gagné François	298-2023	11 000kg LIQUIDE (6455 KG SECHE) / SOUDE CAUSTIQUE	02 41200 635
VOI-319765	2024-12-11	BATT03	919.80	Bergeron Charles		2 BATTERIES POUR LA GÉNÉRATRICE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE	02 70122 522
VOI-319766	2024-12-12	VISAMAX	459.90	Bergeron Charles		4-7 TP NOEL / 19 DÉCEMBRE	02 32000 315
VOI-319767	2024-12-12	BCF50	5748.75	Carréno Gustavo		SERVICES PROFESSIONNELS - CHARGEUR SUR ROUES VS LONGUS QC	02 32000 419
VOI-319768	2024-12-12	GDAS60	57257.55	Carréno Gustavo	335-2024	ACQUISITION PAR LA MLB PARCELLES EN BORDURE DU CH VILLAGE	23 04023 723
VOI-319769	2024-12-16	CANA05	11.50	Gagné François		TEFLON / PUITS	02 41200 522
VOI-319770	2024-12-16	CSEI60	350.67	Bergeron Charles		5 PAIRES PIC À GLACE & 2 SACS DE CORDE À LANCER	02 70130 640
VOI-319771	2024-12-17	CANA05	45.99	Bergeron Charles		PINCEAUX - PATINOIRES	02 70131 640
VOI-319772	2024-12-17	COTE05	57.49	Bergeron Charles		DOUBLE DE CLES (QTE 6)	02 32000 522
VOI-319773	2024-12-17	CANA05	114.98	Bergeron Charles		QTÉ 20 / 2X4 POUR LA PATINOIRE DU LAC (BALISES)	02 70130 526
VOI-319774	2024-12-18	SERV30	344.93	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BRANCHES / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-319775	2024-12-18	ARBO25	459.90	Bergeron Charles		ABATTAGE D'ARBRES DANS L'EMPRISE / ENT CHEMIN	02 32401 521
VOI-319776	2024-12-19	TORO10	3449.25	Bergeron Charles		APPEL DE SERVICE PELLE SUR ROUE	02 32401 521
VOI-319777	2024-12-30	CENT08	2190.26	Bergeron Charles		LOCATION SOUFFLEUSES - PATINOIRE DU LAC	02 70131 516
VOI-319778	2024-12-30	BATT03	459.90	Bergeron Charles		BATTERIE TRACTEUR #21	02 70132 525